Le droit au travail de la femme mariée en France

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 637

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-264843

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BAECHLER
tenturiers, spécialistes du tapis.
Buisson-Paisant
3, rue du Rhône - Genève
GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

débutantes ou très expérimentées. Au mois, si elles sont nourries et logées, elles obtiendront au début 100 à 130 fr.; si elles ne le sont pas, de 210 à 270, et davantage, en proportion de l'expérience acquise et de l'importance du poste. L'Association suisse des Jardinières met au point chaque année cette question des salaires, et se préoccupe aussi d'une assurance collective pour la vieillesse.

Il est évident qu'une jardinière ne s'enrichit pas rapidement: qu'elle s'accommode donc dès le début d'une vie simple et saine ; l'expérience et la maturité acquises seront dans beaucoup de cas bien rémunérées, très bien même.

A côté de cette question de gain matériel, les jardinières savent très bien que, dans nombre de professions, le travail journalier est un moyen de réaliser le bonheur de sa vie en dehors de son métier, tandis qu'elles le trouvent dans leur travail même. Elles sentent que leur tâche est essentielle, vitale; de nos jours, même, nécessaire à la patrie. Elles sentent aussi (et c'est ceci que l'une d'elles, Mlle Grüniger, directrice de l'Ecole de la Corbière, a su faire comprendre lors de récentes conférences à Genève), qu'elles ont une mission à remplir: apprendre à ceux qui vivent à notre époque égarée à retourner à la vie simple, saine et forte, à retourner à la Nature, à la bienheureuse communion avec elle, à suivre un poète paysan thurgovien lorsqu'il s'écrie :

Sachez que nous besognons dans le jardin du bonheur ! G. N. (Genève).



Que les fleurs de Hirt sont donc belles!
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60
Papiers Peints DUMONT
19 Bd HELVETIQUE

La XVIIme Journée des femmes zurichoises

Convoquées par les *Frauenzentralen* de Zurich et de Winterthour, et placées sous le signe du « Bon voisinage »... des centaines de femme de la ville comme de la campagne se sont réunies le dimanche 28 mars à Zurich. L'une des présidentes de séance, Mlle Maria Fierz, dont c'était le 65me anniversaire, reçut à cette occasion de cordiales manifestations, ainsi que, de la part du Conseil d'Etat, un chansonnier zurichois !

Comment se manifeste un bon voisinage? question à laquelle ont répondu les trois orateurs de cette Journée. M. Fritz Wartenweiler d'abord, évoquant la fraternité suscitée dans notre pays par les changements survenus en Europe, rappela que la défense nationale militaire, le souci du pain quotidien, et la création d'occasions de travail exigent de nous des efforts toujours renouvelés, bien qu'il puisse sembler parfois que nous avons atteint une certaine stabilité dans ces domaines. Mais cette stabilité est un leurre, preuve en soit le nouvel ordre des relèves. L'extension des cultures, dont nous avons un besoin absolu si nous voulons vivre de nos propres ressources, n'a encore atteint que 130.000 ha, alors que 190.000 ha restent à défricher. Mais cette extension des cultures ne nous a pas apporté seulement du pain, elle a rapproché citadins et campagnards, Zurichois et Grisons: « l'homme anoblit la terre et la terre anoblit l'homme ». La lutte pour le pain quotidien crée le bon voisinage.

Ce même esprit devrait présider aux efforts pour procurer du travail à tous. Le droit au travail, dont on parle tant, ne peut être réalisé que si chacun s'y efforce dans un sentiment vraiment fraternel. Et les transformations inévitables de l'après-guerre exigeront de nous davantage de fraternité encore. Si la tendance, au siècle dernier, était d'aller du tout à l'individu l'évolution historique ramène aujourd'hui l'individu au tout. Si nous ne voulons pas sombrer dans une fausse sentimentalité imbue de nationalisme et de totalitarisme, et ennemie de toute conception internationale, il nous faut trouver la formule juste de la liberté dans la discipline, des relations équitables entre les générations. Seul l'amour du prochain nous y aidera. Politiquement parlant, il s'agit de trouver, entre les formes abstraites du libéralisme et du socialisme, tant internationaux que nationaux, ce qui peut valoir pour notre pays.

M. Jean Mussard, ingénieur à Bienne, dont les déléguées à l'Assemblée de 1942 de l'Association pour le Suffrage avaient beaucoup apprécié la valeur de la pensée et la fermeté des convictions, présenta ensuite une étude sur l'économie sociale aujourd'hui et demain, soulignant que l'esprit fraternel n'est possible que chez l'homme religieux. Sa conférence ayant paru en brochure, nous y renvoyons nos lectrices.

Troisième oratrice, enfin, Mlle Clara Nef évoqua les tâches de la femme en vue des temps à venir. Si nous avons été épargnés jusqu'ici, nous savons cependant que les conditions de vie changent aussi pour nous, non pas seulement du fait des restrictions imposées par la guerre, mais parce qu'un nouvel ordre social est inévitable, chez nous aussi, dans l'après-guerre. Nous avons donc devant nous une tâche bien définie, celle de collaborer à ce nouvel ordre de choses. Nous avons charge d'âmes, nous avons la tâche de créer une atmosphère dans laquelle l'esprit puisse se redresser, et où la culture spirituelle soit possible. Cela dans nos foyers d'abord, mais en évitant le danger de nous y confiner dans un égoïsme familial.

Malgré nos échecs, travaillons donc à collaborer à la solution des problèmes d'ordre général, et cela non pas parce que nous sommes plus intelligentes que les hommes, mais parce nous sommes différentes. Tendons notre effort vers ce qui unit les êtres entre eux; prenons garde à ne pas servir de prétextes à des buts intéressés; dans les luttes de partis, rappelons-nous que c'est en profondeur que se trouve la vérité. Nous qui manquons trop souvent de courage civique, ne nous contentons pas de panser des plaies, mais contribuons à les éviter, par exemple dans tous les domaines de l'alcoolisme, de l'immoralité, de la protection de la jeunesse, que trop souvent l'on confond avec l'assistance. Qu'il ne nous suffise pas que nos propres enfants soient bien élevés, car la misère morale des enfants des autres aura sa répercussion sur tous. Ne nous laissons pas arrêter par nos frontières locales et cantonales, et ne soyons pas les prisonnières d'articles de règlements. Notre but est d'établir un ordre juste, qui prenne soin des familles, des mères, des vieillards et des infirmes, mais un ordre dans lequel on demandera à chacun de faire un effort personnel. Car le succès de tous dépend du maximum d'efforts de chacun.

Les peines et les douleurs resterons hélas ! le partage des hommes; mais si elles nous font réaliser notre impuissance, elles sont aussi créatrices de forces. A l'heure actuelle, nous assistons par delà nos frontières à des souffrances qui dépassent tout ce que nous avons jamais éprouvé, et sans doute notre propre quiétude nous empêche-t-elle de comprendre véritablement ce qui est le lot de nos voisins: ne nous étonnons donc pas si notre situation privilégiée remplit d'amertume ceux qui ont tout perdu, et qui ont passé par une école qui sera peut-être la nôtre après la guerre, lorsqu'il nous sera demandé des renoncements douloureux. Gardons donc notre cœur libre de toute entrave, afin d'être prêtes à aider et à servir partout où l'on aura besoin de nous !

(Librement résumé et traduit de l'allemand d'après le Schw. Frauenblatt *par* A. de M.).

Au Bébé
Vevey
Rue d'Italie
M. Pilet.
Maison spéciale de LAINES et tous tricots mains
Sous-vêtements dames et enfants



MAX MOUNOUD
OPTICIEN
Croix-d'Or, 15 GENÈVE

Henri Genevay
AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Genève
20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elégance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Le droit au travail de la femme mariée en France

Notre journal avait rapporté en son temps la loi édictée par le gouvernement de Vichy, qui interdisait l'accès de toute femme mariée dans les emplois de l'Etat, des départements et des communes, permettait de mettre en congé sans solde toute femme mariée primitivement occupée dans ces mêmes entreprises si son mari subvenait aux frais du ménage et si elle avait moins de trois enfants, et annonçait une loi ultérieure qui réglementerait

Le Consommateur soucieux de ses Intérêts fait ses achats à la COOPÉRATIVE

La femme d'aujourd'hui porte le bijou de demain
VACHERON ET CONSTANTIN

Bornand & Cie S.A.
Nouveautés
TISSUS
LAUSANNE

des répercussions insoupçonnées, atteignant des personnes promptes à croire « ce qui est écrit ». Nous l'en remercions.

Les journaux de mode, les magazines illustrés de genre récréatif, occupent eux aussi une place — et même importante — dans la presse féminine. Avec raison, l'auteur regrette que cette production, soit disant « littéraire », soit fréquemment médiocre. On spécule sur les sentiments inférieurs de la lectrice, on cultive sa paresse. Il y a du vrai dans cette remarque. C'est pourquoi il nous semble utile de rappeler ici que de nombreux journaux, dit « féminins », sont commercialisés et gérés par des hommes d'affaires. Les collaboratrices, parfois même la rédactrice, ne sont que de dociles employées. Les textes ne sont là que pour servir de cadre à la publicité. Il ne s'agit pas de développer le goût de l'abonnée, mais de retenir son attention sur certaines pages en lui présentant des images et des récits faciles à lire. En pareil cas, l'habileté de la rédactrice sera de hausser progressivement le niveau de son journal, tout en paraissant se plier à la volonté de ses chefs. Il n'est pas impossible que par la suite, ceux-ci se rangent à son avis.

La presse suisse, ajoute Mlle Schürch, après avoir rendu hommage aux « succès et aux conquêtes de la presse féministe dans le domaine civil », dispose d'un pouvoir très grand « puisqu'elle peut, suivant le système de la démocratie directe, appuyer ou combattre des candidatures au gouvernement, faire admettre ou repousser des lois ». Cette encourageante liberté décidera peut-être la création du « journal idéal », que propose la jeune diplômée. Ce serait un quotidien de l'envergure de *La Fronde* qui, par ses intérêts variés, deviendrait aussi indispensable à la femme que le journal politique l'est à l'homme... Le journal idéal ne peut s'épanouir que dans la liberté. Il devrait se trouver seulement (quant à sa rédaction) entre les mains de personnes de toute probité et qui auraient l'intérêt de tous en vue.

C'est sur cette sympathique suggestion que s'achève le travail de Mlle Schürch, qu'il faut grandement louer dans son ensemble. Malgré le « délayage » de quelques passages qui eussent gagné à plus de concision, et un peu d'hésitation dans le style, nous y voyons une source de renseignements fort utile. Moyennant de légères modifications, le cahier que nous venons de lire pourrait fort bien affronter l'épreuve de l'impression, et revêtir la forme durable d'un véritable essai documentaire, « un petit livre de bonne foi » comme disait le grand Montaigne.

Renée Gos.

Publications reçues

Commission des intérêts féminins de l'Association Suisse des Femmes Universitaires : *Publications d'auteurs féminins parues en Suisse en 1941.* Peut être consulté dans les bibliothèques et les librairies.

C'est une excellente idée qu'a eue l'Association suisse des Femmes universitaires en publiant ce petit bulletin, dû au travail et aux compétences de Mlle Annie Muriset, mais une demi-excellente idée malheureusement! car on ne peut que regretter la lacune qui se creuse de la sorte entre cette publication et celle, si souvent feuilletée, éditée à l'occasion de la Saffa. Remplira-t-on cette lacune en nous donnant une fois ou l'autre la liste complète de toutes les publications féminines éditées dans notre pays entre 1928 et 1941? nous le souhaitons vivement, comme nous souhaitons que le fascicule que nous avons sous les yeux soit le premier d'une nouvelle série à paraître régulièrement chaque année.

Disons aussi que ce qui nous a frappée à le feuilleter, c'est le petit nombre de publications de langue française : une statistique approximative ne nous en a guère évalué que le 15 %. Avons-nous donc si peu de femmes auteurs en Romandie ? et par femmes auteurs, nous entendons, d'après la publication en question, non seulement les poètes et les romancières, mais les historiennes, les essayistes, les critiques, toutes étant également en nombre minime dans ce bulletin, où nous relevons surtout des dissertations scientifiques. Est-ce que nos écrivaines (fi! le vilain mot!) romandes publient de préférence à l'étranger ? mais où ? la fermeture des frontières ayant au contraire fait naître toute une floraison de maisons d'éditions entre Genève et Neuchâtel. Il se pose ainsi à propos de ce petit bulletin toute une série de questions sur lesquelles il ne serait pas inutile de méditer. M. F.

Leia : *Le symbolisme des contes de fées.* Collection *Action et Pensée* aux Editions du Mont-Blanc, S. A. Genève 1943. Un vol.: 4 fr. 75.

On lira cet ouvrage sans que l'intérêt fléchisse un instant. L'auteur, qui signe Leïa, et qui paraît très versé dans les sciences occultes, nous y expose la signification réelle des personnages familiers de nos contes et de leurs attributs.

Nous n'ignorions pas que les contes de nourrice et les récits mythologiques sont les mythes sacrés d'antiques religions, mais ici on va plus loin: des tableaux simples et clairs nous révèlent, par exemple, ce que représentent le « vieux roi » ou la « princesse », le « dragon » ou les « oiseaux », les « clés » ou les « pierres précieuses », au degré profane, sacré, et initiatique.

Cet exposé, si simple, si bien fait soit-il, ne nous satisfait pourtant pas complètement. Le livre terminé, on se pose encore une foule de questions. Quelle est la position de l'auteur entre les religions d'initiés et le christianisme ? Quel est, selon lui, la vraie voie de l'humanité ? Il déplore, à juste titre, que le trésor de sagesse, de science psychologique et divine accumulé pendant des millénaires ait été anéanti par nos églises, mais y avait-il une conciliation possible entre ces deux courants religieux? Le problème du divin et des moyens d'y accéder n'avait pas été résolu avant la venue du Christ, loin de là. Les sectes mystiques ne se persécutaient-elles pas férocement les les unes les autres ? Les Pythagoriciens pourraient en témoigner. D'autre part, l'héritage païen assimilé par le christianisme est-il un enrichissement ou une entrave à son épanouissement normal ? Et pourtant, il faut reconnaître que les sectes d'initiés exercent plus que jamais une attraction profonde. Tous ces problèmes soulevés à propos de contes si vieux, si connus! Convenez que ce livre est bien attachant et qu'il faut l'avoir lu.

A. W.-G.

Soutenez votre „Mouvement" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES
GENÈVE
Subventionnée par la Confédération
Semestre d'été : 27 avril - 4 juillet 1943
Culture féminine générale
Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.
Des auditeurs sont admis à tous les cours.
Pension et cours ménagers, cuisine, coupe, etc., au Foyer de l'Ecole (villa avec jardin).
Progr. (50 ct.) et renseignements : Route Malagnou, 3

Hôtel des Familles
GENÈVE
„Christliches Hospiz"
en face de la gare
TOUT CONFORT
Chambre depuis Fr. 4.50

ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE
MAGNENAT
28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

Vous trouverez chez
M. BORNAND
8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)
Tous genres de meubles en fer et rotin
Téléphone 4.98.07

Vous trouvez
toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées. Bouquets et Couronnes, chez
E. Preisig, Horticulteur-fleuriste
Rue de Villereuse Genève

Fraisse & Cie
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean Tél. 2.35.95

Pour **déménager** *à des prix raisonnables adressez-vous donc à*
SAUVIN SCHMIDT & Cie S. A.
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

...A VEVEY

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
A. BASSIN VEVEY

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY
Trousseaux - Draperies
Toileries - Soieries



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES



HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVRERIE
E. Zbinden-Tissot
3, Coutance
le choix pour toutes les bourses

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de Mme V. Renaud

l'exercice d'un emploi salarié pour les femmes.

Il ne nous a pas été possible de savoir si ces dispositions datant de 1940 ont été jamais appliquées. Mais ce qui est certain, c'est qu'elles ont été abrogées (plus exactement suspendues) par une nouvelle disposition émise à la fin de 1942. Il ne semble donc pas que la menace que, chez nous, l'on brandit constamment contre le travail des femmes mariées — sans même s'inquiéter de la nécessité pour elles de ce travail, ni du nombre que, femmes seules, elles représentent ! ! — ait donné outre-Jura des résultats bien satisfaisants, puisque le gouvernement est revenu en arrière. Comme l'ont fait à l'usage nombre d'autres gouvernements d'ailleurs.

Correspondance

Complément à une critique

St-Sulpice (Vaud) le 8 avril 1943.

Chère Mademoiselle,

L'ouvrage d'Adolphe Ferrière, docteur en sociologie *Nos enfants et l'avenir du pays* fut présenté au *Mouvement Féministe* par un trop petit côté pour en faire comprendre la valeur.[1] La psychopédagogie appliquée à l'éducation a mieux à faire que d'amuser des marmots et rééduquer des déficients en récupération ! L'Ecole sur mesure est bien autre chose: elle est capable de mettre chacun — élèves, parents et maîtres — à connaître et développer ses richesses d'âme, de caractère et d'intelligence, autant que ses aptitudes manuelles. Plus complétement que les systèmes anciens, la psychopédagogie a expérimenté les méthodes qui font appel à *l'effort maximum* de l'élève — non pas celui qu'imposent par contrainte le maître, le programme, l'examen — mais bien cet entrain d'enthousiasme que le jeune, qui a pris feu pour l'étude, s'impose à soi-même joyeusement, libre d'atteindre au but, à son rythme, et pour le complet épanouissement de ses forces vives: c'est la même satisfaction que celle du bambin fabriquant ses jouets, de l'inventeur à sa création, du poète à ses vers, de l'écrivain qui « nage dans la joie » en son travail d'élection (nous en avons fait l'expérience avec de très bien doués des deux sexes entre 17 et 20 ans).

Une jeune mère, qui n'a pas pratiqué la psychopédagogie, la génétique ou la pédagogie, trouva un intérêt si intense à ce volume, que nous pouvons affirmer qu'il est à la portée de tous les parents et maîtres, sans initiation. S'il pouvait être adopté, comme l'*Emile* de Rousseau il y a 150 ans, il créerait une collaboration des éducateurs de profession et de la famille pour le meilleur profit de la jeunesse, de l'« avenir du pays », par une large expansion de ses tendances morales et spirituelles, sans omettre un sain idéal religieux. Mais peut-être faudra-il un siècle pour appliquer Adolphe Ferrière comme Henri Pestalozzi !

Marguerite Evard.

[1] Voir notre numéro du 20 mars 1943.

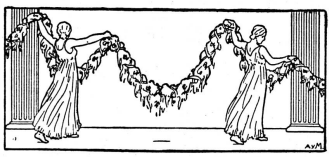
Les Expositions

La Galerie du Capitole, à Lausanne, a abrité, pendant ce mois d'avril, deux artistes bien différentes par leur tempérament: Germaine Ernst (Lausanne) et Karlin Lieven (Genève), deux graveuses qui sont aussi peintres à leurs heures, l'une fougueuse, sensuelle, à la vive imagination, qui enlève son public loin de la vie quotidienne; l'autre, plus calme, plus sage, on dirait même méticuleuse, plus près de la terre, toutes deux pleines de talent.

Les gravures sur cuivre de Mlle Ernst, consacrées aux paysages aux environs de la Rosiaz, aux fermes vaudoises, sont délicieuses de grâce et de fine exactitude; sa peinture est plus impersonnelle, plus froide; on se plaît à retrouver des sites aimés dans ses paysages des Monts de Lavaux de Rovéréaz; ses bouquets de fleurs sont pleins de sensibilité; son petit tableau, *Intérieur au divan rouge*, par l'accord splendide du rouge et du blanc laiteux du tapis et du coussin, apporte la preuve de tout ce que Mlle Ernst peut donner; ce petit tableau est une grande peinture.

La fougue, l'emportement de K. Lieven se retrouvent dans ses gravures d'Espagne, dans ses personnages épiques et pleins d'imprévus, à la fois inquiétants et attirants, dans ses illustrations si évocatrices. Elle est belle la tête du danseur, et l'envol du danseur lui a inspiré deux solides études. Sa peinture est plutôt décorative ; ses jaunes, ses rouges, on les verrait volontiers sur une grande surface, décorant un paravent, par exemple. Le vrai talent de Karin Lieven, c'est la gravure.

Dans un local des Galeries du Commerce, à Lausanne toujours, Mlle Sarah Denis, que le *Mouvement* a déjà signalée, présente un ensemble de ses dernières huiles et de ses aquarelles, des fleurs peintes avec amour, des paysages du bord du lac, entre Vidy et Pully, que Mlle Denis connaît comme personne, car elle passe sa vie au bord du lac ou dans le lac. Elle a le pinceau heureux quand elle évoque les vieilles maisons d'Ouchy, les échappées sur le lac à Vidy, mais on aurait voulu que son exposition fût présentée avec plus de soin. La présentation fait beaucoup pour mettre l'œuvre en valeur. S. B.



A travers les Sociétés

U.C.R.

Chaque année, au printemps, les coopératrices romandes songent à prolonger les lignes de leurs activités. Ne faut-il pas, après un hiver de travaux et d'expériences, faire le point, tirer parti de l'avance faite et se préparer à franchir une nouvelle étape? Samedi 27 mars fut pour l'U.C.R. une journée profitable à tous points de vue; réunies à Lausanne, les présidentes des groupes romands et quelques invitées furent mises au courant du travail du Bureau et prirent des décisions quant à l'activité future:

1. L'assemblée générale de l'U.C.R. aura lieu à Lausanne, Maison du Peuple, le samedi 22 mai. La partie purement administrative n'y compte pas pour beaucoup. Ce qui importe, c'est le rapprochement de toutes les coopératrices, l'échange de leurs idées, leur contact avec les dirigeants du mouvement coopératif ; 2. L'Assemblée générale de la Guilde des coopératrices de Suisse se tiendra à Genève le 18 juin, à l'occasion de l'assemblée des délégués de l'U. S. C. Ce sera en même temps la célébration du cinquantenaire de la Société Coopérative de Genève. Depuis 1938, l'assemblée de la Guilde n'a pas eu lieu en pays romand... espérons que nombreuses seront les coopératrices qui pourront s'y rendre ; 3. Les trois journées pour coopératrices offertes par le Séminaire coopératif de Freidorf se dérouleront du 2 au 4 août prochain. A ce sujet, des indications paraîtront ultérieurement dans *La Coopération*. 4. L'«Aide à la paysanne » qui, en 1942, a représenté pour certains groupes de coopératrices un travail gigantesque, va reprendre et sera intensifiée dans divers endroits. Il faut, à celles qui vont se dévouer, toute la compréhension des besoins du pays, la reconnaissance vive pour les privilèges dont on y jouit encore, et, bien ancrée dans l'esprit, la certitude que, par la coopération, quelque chose peut être changé dans l'organisation du monde. L'aide à la paysanne, en allégeant la tâche des nombreuses femmes qui peinent à la terre, fera comprendre mieux que toute parole la qualité des principes qui sont la base de la coopération.

Des rencontres régionales sont encore prévues pour différents groupes de coopératrices au cours de l'été et contribueront à maintenir le contact jusqu'à l'automne. E. St.

L'Institut Ménager à Genève ...

procure à des jeunes filles une solide préparation ménagère. Il convient, en effet, aussi bien aux candidates à la profession nullement encombrée d'employée de maison qu'aux jeunes filles qui entreprendront plus tard un autre apprentissage. Le stage habituel est de six mois, mais il peut être réduit dans des cas spéciaux. La finance mensuelle de 50 fr. compense seulement les frais de nourriture. La plupart des élèves de l'Institut Ménager appartenant à des familles dont les conditions économiques sont défavorables, un fonds de bourses a été créé afin de les aider à faire cet apprentissage si utile.

L'enseignement pratique et théorique comprend la cuisine, le blanchissage, le repassage, le raccommodage, l'économie domestique et un peu de jardinage. Un certificat est délivré aux jeunes filles ayant suivi le cours de six mois et passé l'examen final avec succès. L'Institut Ménager est un externat. Les élèves sont libres à partir de 16 ou 17 heures, ce qui leur permet d'aider leur mère ou de suivre d'autres leçons. Sous la direction d'une maîtresse ménagère diplômée, secondée par une stagiaire également diplômée, les élèves, au nombre de 10 à 12, trouvent à l'Institut Ménager un milieu éducatif choisi, une atmosphère familiale et de camaraderie, propice à la formation du caractère.

L'Institut bénéficie, en qualité d'œuvre sociale, d'une subvention fédérale qui parfait l'apport insuffisant des écolages et le modique bénéfice du petit restaurant de l'école, où les élèves apprennent le service de table.

Procurer des élèves à l'Institut Ménager, c'est contribuer à relever le niveau du service de maison et à lutter préventivement contre le chômage. V. Ch.

Le Service social de justice.

Le Service social de justice de Lausanne est maintenant assumé par Mme Madeleine Pidoux, qui a pris la succession de Mlle M. L. Cornaz, passée à l'Office cantonal des mineurs. Une des tâches absorbantes de ce service est le recouvrement des dettes alimentaires, dont les mensualités sont versées à son compte de chèques postaux; en 1942, il a pu faire rentrer de la sorte 8.000 fr. qui ont permis à des mères de famille d'acheter le pain quotidien; trop de pères de famille se déchargent des obligations qu'ils ont vis-à-vis de la mère de leurs enfants et de leurs enfants eux-mêmes une fois qu'ils les ont quittés. « Elle n'a qu'à travailler», disent-ils sans se douter combien il est difficile pour une femme de reprendre son métier ou de se mettre à gagner sa vie, surtout quand elle n'est plus très jeune.

Le Service social de justice est en relations constantes avec le Service social, collaboration précieuse qui simplifie la tâche commune.

S. B.

Chez nos universitaires.

Remarquable et intéressante séance que celle organisée le 7 avril par la Section de Genève sur le *Plan Beveridge* dont beaucoup de gens parlent sans le connaître ni le comprendre. Mlle Hélène Heroys (Gde-Bretagne) — autrefois titulaire d'un prix de l'Association genevoise, puis plus récemment d'un prix du *Geneva Research Centre*, romancière et historienne (auteur notamment d'une étude sur *Metternich*), et qui poursuit à Genève des travaux sur l'œuvre sociale de la S. d. N. — a présenté un magistral résumé des principales dispositions du *Plan*, accompagnant son exposé de détails personnels qui ont rendu à ses auditeurs l'homme et l'œuvre doublement intéressants. Puis Mlle Simone Renaud (Genève) a répondu par avance aux questions que l'on entend journellement poser sur les possibilités d'application du *Plan* à la Suisse, en exposant ce qui existe chez nous en matière d'assurances sociales. On se sentait fière d'être femme après avoir entendu des femmes capables d'exposer, avec autant de cœur que de compétences, ces problèmes brûlants de l'heure actuelle — et le *Mouvement* en tout premier lieu, puisqu'il a le privilège de compter Mlles Heroys et Renaud parmi ses fidèles lectrices et abonnées... E. Gd.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Une résolution de la Section bernoise.

Réunies le dernier dimanche de mars, au Daheim, sous la présidence de Mlle Böhlen, les suffragistes bernoises, après avoir entendu des rapports sur la campagne menée pour la collaboration de la femme à la vie communale, et exprimé leurs regrets pour le vote néfaste du Grand Conseil le 22 février dernier, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

L'Assemblée...

remercie le Conseil d'Etat pour la façon encourageante avec laquelle il a soutenu les demandes des femmes

exprime au Comité d'action pour la collaboration de la femme à la vie communale sa satisfaction pour le travail accompli.

decide de continuer la campagne par tous les moyens

demande aux femmes bernoises de prendre inlassablement position en faveur de cette collaboration.

Imp. A.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE